



Maison départementale des sports
153 rue David Johnston - 33000 BORDEAUX
Tel : 05.56.00.99.10 - fax : 09.59.23.99.10
contact@cdsa33.org / site : www.cdsa33.org

RAPPORT DE GESTION

ANNEE 2020

*Fait à Bordeaux le 20 février 2021.
Le Trésorier*

La comptabilité du Comité Départemental du Sports Adapté est gérée par le logiciel de comptabilité « Ciel Compta Evolution ».

1. Règles et Méthodes Comptables

La clôture des comptes est au 31 décembre de chaque année.

La durée de l'exercice comptable est de 12 mois.

Les méthodes comptables sont constantes.

Les charges et les produits sont comptabilisés au fur et à mesure qu'ils sont acquis ou qu'elles sont engagées.

Une gestion des ressources dédiées non utilisées est en place ainsi que des stocks de certains produits (récompenses) au travers des comptes charges comptabilisées d'avance.

Cette année une comptabilisation du bénévolat a été mise en place accompagnée d'une procédure spécifique.

2. Documents en annexe

- Bilan au 31 décembre 2020
- Annexe 2020
- Compte de résultat 2020
- Balance des comptes 2020

3. Arrêté des comptes

Les comptes ont été arrêtés par le Comité Directeur du mardi 09 février 2021.

4. Contrôle

L'Assemblée générale a nommé un commissaire aux comptes pour vérifier les comptes annuels du CDSA 33.

5. Contexte

L'année 2020, aura été marquée par la crise sanitaire de la Covid 19 avec un arrêt brutal des activités du CDSA mi mars dans le cadre d'un premier confinement, et d'une mise en place très fortement perturbée d'activités lors du premier quadrimestre de la saison 200/2021, soit par les mesures d'interdiction de pratique soit par l'indisponibilité des lieux de pratique et enfin par les mesures sanitaires mises en place par les établissements.

Durant le premier confinement, le CDSA n'a pas fait appel aux différentes mesures mises en place par le gouvernement pour accompagner les associations (Chômage partiel – fonds de solidarité) et a donc assumé l'intégralité des charges de personnel à l'exception de diminution de cotisations à hauteur de 3.250,00 €.

Lors du 2^{ème} confinement, le CDSA a mis en place le chômage partiel pour 3 des 5 salariés (hors ESQ) et a ainsi pu bénéficier des indemnités de chômage partiel versées par l'état soit 2.445,00€ pour les mois de novembre et décembre 2020 auxquels sont venus se rajouter une aide au paiement des cotisations sociales de 6.707,00 €.

La fin de saison est traditionnellement marquée par un nombre important de journées au calendrier, et donc une prise de « Passe-journées » importante, ce qui n'a pas été le cas pour la saison 2019/2020.

De même, le manque de visibilité lors du redémarrage de la saison, a conduit à un fort recul des prises de licences 2020/2021.

Par contre l'arrêt des activités durant plus de 9 mois a engendré une forte diminution en 2020 des charges générées habituellement par l'organisation de celles-ci (frais de déplacements, vacataires, frais de bouche...)

6. Synthèses

Eléments	Montant Exercice 2020	Montant Exercice 2019	Montant Exercice 2018
Total Recettes (*)	169.391,18 €	178.275,83 €	175.770,98 €
Total Dépenses (*)	145.454,18 €	179.919,55 €	187.058,20 €
Résultat	23.937,00 €	- 1.643,72 €	-11.287,22 €
Trésorerie Fin de période	171.861,51 €	147.852,37 €	158.366,11 €
Créances	6.090,51 €	9511,00 €	4.887,89 €
Dettes	24.076,54 €	8.585,05€	8.315,79 €
Produits à recevoir	29.204,58 €	27.531,17€	28.487,20 e
Charges à payer	8.848,10 €	10.628,00 €	10.074,00 €
Produits constatés d'avance	2.254,00€	14.237,25 €	11.450,00 €
Charges constatées d'avance	2.283,68 €	2.584,30 €	3.442,66 €
Provisions	6.382,64 €	5.929,52 €	9.567,42 €

7. Recettes

Evolution 2020/2019:

- Total produits: **-8.884,65 €**

✓ Financements institutionnels :

Nature Subventions Attribuées	2020	2019	2018	2017	2016
Emplois	65.057,25	68.732,70	73.077,20	87.295,65	87.364,51
Activités / Fonctionnement	70.850,00(*)	68.900,00(*)	54.500,00	65.800,00	64.800,00
Appels à projets	3.500,00	2.000,00	9.900,00	20.884,00	3.500,00
Total Subventions obtenues	139.407,25	139.632,70	137.477,20	173.979,65	155.664,51
Reprise subventions antérieures	6.166,00	8.742,00	9.933,34	3.325,11	13.313,94
Subventions reportées exercices suivants	2.500,00	1.666,00	7.066,00	15.933,34	0,00
Subventions affectées à l'exercice	143.073,25	146.708,70	140.344,54	161.371,42	168.978,45

(*) Dont 3000,00€ au titre de rappel pour 2018 et 2019 (CG Solidarité)

- Subventions Emplois :

Nature Subventions Attribuées	2018	2019	2020	Commentaires
CNDS/ANS Emploi ESQ	35.200,00	35.200,00	35.200,00	
CNSA Emploi ESQ	16.000,00	16.000,00	16.000,00	
Conseil Départemental	6.000,00	6.000,00	6.000,00	
Conseil Départemental (Adrien)	5142,75	3771,75	857,25	Fin convention mars 2020
ASP primes emplois	3734,45	760,95	0,00	Fin 31 mars 2019
ARS/LSANA	7000,00	7000,00	7.000,00	
Total	73.077,20	68.732,70	65.057,25	

Après une baisse de 4.344,50 € en 2019, nouvelle baisse cette année de 3.675,55 €. Ces diminutions sont liées à la fin de l'aide du Conseil Départemental pour l'emploi d'Adrien MALLET, et diverses aides à l'emploi dont nous avons bénéficié lors des derniers mouvements de personnel.

- Subventions Fonctionnement/Activités :

Nature Subventions Attribuées	2018	2019	2020
CNDS/ANS	11500,00	15900,00	15.850,00
CNDS/ANS Appel à Projet	5900,00	2000,00	2.500,00
Conseil Départemental Sports	23000,00	23000,00	23.000,00
Conseil Départemental Solidarité	20000,00	29000,00	29.000,00
Conseil Départemental Actions spécifiques	2000,00	1000,00	*
ARS Appel à Projet	1000,00	*	*
Région Nouvelle Aquitaine Appel à Projet	1000,00	*	1.000,00
Total	64400,00	70900,00	71.350,00

Remarque :

Appel à projet : Nous avons limité nos demandes au projet « apprendre à nager ».

En ce qui concerne la subvention obtenue du Conseil Départemental Solidarité (29.000€ par an), 3.000, 00 € ont été affecté à un compte de produits sur exercice antérieur puisque concernant la période de septembre à décembre 2019 (pour mémoire non provisionné sur 2019). Par contre une provision de 3.000 € a été faite pour la même période en 2020 compte tenu que l'engagement du Conseil Départemental a été confirmé.

- ✓ Financements Licenciés :

Ces financements sont issus de :

- Une quote-part sur la licence décidée par la Ligue à hauteur de 3,00€ ou 1,50€ pour les forfaits développement.
- Une cotisation de 3,00€ par licences annuelles votée par l'AG du 5 avril 2019, appliqué à compter du 1^{er} septembre 2019 et porté à 6,00€ au 1^{er} septembre 2020
- La vente de « Passe Journées ».

Nature Financement	QP licence FFSA	Cotisation CDSA	Total
Licence annuelle	3,00 €	3,00 €	6,00€
Forfait Développement	1.50 €	3,00 €	4,50 €
« Passe-Journées »		10,00 €	10,00 €

Nature Financement	2018	2019	2020	Commentaires
QP Licences	9.995,67 €	9.302,50 €	5.555,00€	
« Passe-Journées »	4.260,00 €	3.678,00 €	443,00 €	
Cotisations CDSA		1.565,00 €	4.262,00€	Applicable depuis saison 2019/2020
Droits Engagement	4.160,00 €	2.328,00 €		Supprimée sur saison 2019/2020
Total	18.415,67 €	18430,50 €	10.260,00 €	

On enregistre une très forte baisse de ce poste en 2020 liée au contexte sanitaire corollaire de la suppression de journées au niveau des « Passe-journées » et de la baisse de licences 2020/2021 prises par les sportifs à fin décembre au niveau des cotisations CDSA.

- Dons :

Ceux-ci sont de 2 natures :

- Dons en numéraires enregistrés au compte 754100
- Abandons de frais enregistrés au compte 754000. Ces derniers n'ont pas d'impact sur le résultat puisque compensés par une charge comptabilisée pour le même montant en compte 625100. En 2020, compte tenu de la situation sanitaire aucun abandon de frais n'a été enregistré.

- Prestations :

Compte tenu de la situation sanitaire, les prestations fournies habituellement par le CDSA au titre de la formation ou de Cycles de découvertes ont été très réduites.

- ✓ Intérêts bancaires :

Diminution de cette recette compte tenu que nous avons atteint le plafond sur ce type de placement, et que le taux de rémunération est passé de 0,75% à 0,50% en 2020.

- ✓ Autres produits :

- Transferts de charges d'exploitation compte 791000

Ce compte enregistre le remboursement de frais avancés par le CDSA pour le compte de tiers (500,50 € en 2020 correspondant aux IJSS).

- Produits sur exercices antérieurs compte 772100 :

Il s'agit de la quote-part 2019 de la réévaluation de la subvention du Conseil Départemental Solidarité obtenue en 2020 au titre de la saison 2019/2020 (9000€/3).

- Recettes Plateforme Psy : comptes 756200 et 756300 :

Ces recettes sont liées au fonctionnement de la plateforme psy.

Elles comprennent l'adhésion des structures (250€) et la cotisation des sportifs (40€).

Ces recettes sont affectées au financement des prestations mises en place par nos partenaires, et de la coordination assurée par le comité.

Elles se traduisent par une :

Stabilisation des Adhésions (5 structures)

Aucune adhésion à la plateforme en 2020 suite à la crise sanitaire

- Aides Codiv 19 Urssaf compte 791200 :

Il s'agit d'une aide au paiement des cotisations urssaf dues, attribuée dans le cadre de la crise sanitaire.

8. Dépenses

Evolution 2020/2019:

- Total charges: - **34.465,37 €**

✓ Frais de personnel :

Ce poste s'élève à la somme de 113.279,99 € en baisse de 7923,20 € (-6,54%), Il représente 79,00% des dépenses 2020.

La baisse très importante de ces charges est la conséquence des mesures de soutien mise en place dans le cadre de la crise sanitaire, à savoir :

- Baisse de cotisations sociales sur les mois de février à mai 2020 (3.250,00€)
- Mise en place du chômage partiel en novembre et décembre 2020 (Prise en charge par l'état à hauteur de 2445.13€ et exonération de toutes charges sur une base de 2812,86€)

A noter que comme souligné plus haut, le CDSA a bénéficié en plus d'une aide au paiement des cotisations sociales à hauteur de 6.707,00 € (produit compte 791200), augmentant l'économie globale faite sur ce poste de charges qui se situe à hauteur de 14,6 K€.

A la fin de l'exercice les effectifs du comité « **Equivalent Temps Plein** » étaient de 4,69 se décomposant de la manière suivante :

Fonction	Type Contrat	Durée	Nombre	ETP
Agent Développement	CDI	35h	2	2,00
Agent Animation	CDD	35h	1	1,00
Chargé de Communication	CDD	24h	1	0,69
Secrétaire	CDI	35h	1	1,00

Le comité a participé au financement d'une stagiaire gérée par le CDOS à hauteur de 975,00€, dans le cadre d'une mission sur un projet de communication avec élaboration d'un outil pratique réutilisable pour la sensibilisation sur le handicap mental.

✓ Frais de Formation

Aucune action de formation mise en place sur cet exercice.

✓ Frais activités

Comme souligné plus haut, la mise à l'arrêt de nos actions a généré une baisse des charges liées à leur organisation.

Poste charges	2019	2020	Variations
Frais déplacement	10.282,78 €	2.437,76 €	- 7.845,02 €
Récompenses	3.166,58 €	219,60 €	-2.946,98 €
Vacations	3.205,94 €	587,32 €	-2.618,62 €
Carburant/location	1.321,53 €	960,61 €	-360,92 €
Engagement CNE	970,00 €	0,00 e	-970,00 €
Total	18.946,83 €	4.205,29 €	-14.741,54 €

✓ Maintenance (Comptes 615100-615600)

Ces comptes correspondent aux frais de maintenance ou de développement du matériel et logiciel informatiques.

En 2019 une importante opération de maintenance avait été faite par nos prestataires (2ASI et Info Piaf) qui n'a pas eu lieu de reconduire en 2020, d'où une baisse significative de ce poste en 2020 à hauteur de 1,6 K€

✓ Aides Clubs et Clubs partenaires

Ces charges sont essentiellement l'aide aux frais de déplacement pour les Championnats de France engagés par les clubs sport adapté, et le financement de la Plateforme Psy.

Cette année, compte tenu de la suppression de toutes les compétitions, aucune aide aux déplacements n'a été versée. Quant au financement de la plateforme Psy, qui se fait habituellement au vue du bilan des participations de la saison précédente, compte tenue de la situation sanitaire celui-ci n'a pu être finalisé. Il a été néanmoins décidé de provisionner une somme de 5,5 K€ dans l'attente de pouvoir rencontrer nos partenaires pour faire un point de leur besoin de financement au titre de 2020.

9. Gestion de trésorerie

Au 31 décembre 2020, la trésorerie du CDSA s'élève à la somme de **171.861,51 €** répartie sur :

- Deux comptes courant à la SG pour la somme de 93.044,80 €.
- Un livret A à la SG pour la somme de 78.075,50 €.
- Des espèces pour la somme de 123.21 €
- Des chèques à encaisser pour la somme de 618,00 €

10. Affectation du résultat

Le trésorier proposera à la prochaine Assemblée Générale d'affecter l'excédent s'élevant à la somme de **23.937,00 €** au compte « Report à nouveau » qui s'élèvera après cette affectation à la somme de **166.684,20 €**. Cette réserve est constituée afin de sécuriser les engagements salariaux du comité et d'envisager le lancement de nouveaux projets ou investissements.

11. Quelques indicateurs de gestion

Indicateurs financiers			
	2018	2019	2020
Fonds Propres	146 467	142 747	166 684
Fond de Roulement	140 343	137 645	161 949
Besoin en Fond de Roulement	-18 023	-10 207	-9 912
Trésorerie Nette	158 366	147 852	171 861
Couverture des charges courantes	291 jours	287 jours	425 jours (*)
Taux de dépendance	79,50%	77,69%	82,37%

- **Fonds de Roulement** : Lorsque le fonds de roulement est excédentaire, cela signifie que les immobilisations sont financées correctement et que l'association dispose de trésorerie suffisante pour faire face à ses échéances : La structure de l'association est bonne.
- **Besoin en fonds de roulement** : Lorsque le BFR est négatif cela signifie que la structure n'a aucun besoin de financement extérieur pour son fonctionnement courant.
- **Couverture des charges courantes** : Il s'agit du nombre de jours d'activité couverte par le fonds de roulement. (*) l'indicateur de 2020 est surévalué compte tenue de la baisse d'activité enregistrée sur l'exercice, recalculé sur la base moyenne des charges de 2018 et 2019 la couverture des charges se situe autour de 334 jours
- **Taux de dépendance** : Ce ratio mesure le poids des subventions dans le total des produits mis en œuvre pour le fonctionnement du CDSA et donc le degré de dépendance u CDSA vis-à-vis de ces financeurs institutionnels.

12. Perspectives

En termes de financement :

Les subventions 2020 attribuées par nos partenaires ne devraient pas être remises en question malgré la réalisation que très partielle des actions financées.

Nous avons eu la confirmation que le financement des postes ESQ par la CNSA qui était remis en question ces dernières années, serait reconduit pour l'année 2021.

En ce qui concerne les financements du Conseil Départemental, nous pouvons tabler sur une stabilisation de l'aide au titre de la pratique sportive et au titre de la solidarité.

Concernant la gestion de la plateforme Psy, nous avons sécurisé en 2019 le fonctionnement de celle-ci avec une capacité de financement à hauteur de 2018 jusqu'en 2021, en maintenant en fonds dédiés des subventions acquises en 2017 et 2018.

En terme d'autofinancement, l'année 2021 enregistrera une baisse des recettes, liées comme en 2020 à une baisse significative de prise de licences et de « Passe journée », et de l'annulation des quelques prestations que nous assurons habituellement en terme de promotion ou de formation.

En termes de ressources humaines :

Le CDSA prolongera le recours au chômage partiel en 2021 si la crise sanitaire se poursuit.

La mise en place d'un partenariat de mécénat de compétence avec LA POSTE se traduisant par la mise à disposition d'un agent à mi-temps pour une période de 18 mois prendra fin juillet 2021.

Notre secrétaire comptable nous a confirmé son intention de faire valoir ses droits à la retraite à compter du 1^{er} octobre 2021. L'importance de ce poste pour le fonctionnement et la gestion du comité nous conduira à prévoir son remplacement bien en amont.